



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/ICEF/1995/P/L.7  
28 février 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Deuxième session ordinaire de 1995  
20-23 mars 1995  
Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire

POUR INFORMATION

PROGRAMMES RÉALISÉS EN ASIE DU SUD : NOUVEAUX ÉLÉMENTS

RÉSUMÉ

On trouvera dans le présent document une description et une analyse des principales tendances et des faits nouveaux concernant les programmes de coopération de l'UNICEF en Asie du Sud pour l'année 1994.

Le bureau régional de l'UNICEF est responsable des activités dans les sept pays membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale : Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka. En octobre 1994, la responsabilité des activités en Afghanistan a été transférée à un autre bureau.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION ET APERÇU DE LA SITUATION . . . . .	1 - 5	2
II. LES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME . . . . .	6 - 8	3
III. OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA DÉCENNIE . . . . .	9 - 17	4
IV. COOPÉRATION AVEC LES INSTITUTIONS ET RÉSEAUX RÉGIONAUX AINSI QU'AVEC LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES . . . . .	18 - 23	5
V. APPUI AUX PROGRAMMES PAR PAYS . . . . .	24 - 26	7

VI. TENDANCES ET PERSPECTIVES . . . . .	27	8
---	----	---

## I. INTRODUCTION ET APERÇU DE LA SITUATION

1. La région de l'Asie du Sud enregistre depuis plusieurs années une croissance économique modérée. Certains pays ont décidé d'ouvrir leur économie, ce qui s'est traduit par une accélération de leur croissance, mais a également été source de problèmes nouveaux. Bien qu'elle soit dotée de ressources naturelles et humaines considérables, l'Asie du Sud a le revenu par habitant le plus faible de toutes les régions. Près d'un cinquième de la population mondiale et un quart des enfants du monde vivent dans cette région et il s'y produit un tiers des décès d'enfants survenant dans les pays en développement. L'Asie du Sud a le taux d'analphabétisme le plus élevé au monde, surtout chez les femmes, malgré certaines exceptions encourageantes. On y trouve aussi la moitié du total mondial des enfants souffrant de malnutrition.

2. Les activités de l'UNICEF visent à lutter contre cette pauvreté qui se manifeste dans tous les domaines – revenus, éducation, nutrition, santé et hygiène – ainsi que par la faiblesse du système d'aide sociale, en s'attaquant d'abord aux effets de ces phénomènes sur les enfants. La plupart des indicateurs sociaux montrent que les progrès se poursuivent, mais ils peuvent et doivent s'accélérer, comme on l'a constaté ces dernières années.

3. La démocratie parlementaire est la norme dans tout le sous-continent. Sur le plan politique, le résultat des élections organisées en 1994 laisse penser que les pays tendent à abandonner les systèmes de parti unique, pour s'orienter vers des formules de coalition et de consensus. L'Inde a connu une relative stabilité politique, mais l'impasse parlementaire au Bangladesh commence à avoir des effets nocifs sur l'économie. Le Pakistan continue sa progression vers la stabilité politique; par contre, il y a eu au Népal et à Sri Lanka des changements importants de gouvernement. En Afghanistan le conflit endémique, conjugué à la pauvreté chronique, a entraîné l'effondrement quasi-total de l'infrastructure sociale et provoqué des souffrances inouïes chez les femmes et les enfants. Le reste de la région n'est pas entièrement exempt de problèmes tels que militarisme, conflits ethniques et sociaux, et troubles politiques, qui détournent du développement social l'attention et les ressources qui lui sont nécessaires. En revanche, l'Asie du Sud n'a pas subi de catastrophes naturelles graves en 1994, exception faite des sécheresses et des inondations relativement courantes dans l'ouest de l'Inde et des conséquences, en fin de compte principalement économiques, de l'apparition d'une maladie semblable à la peste dans l'État du Gujarat, en Inde.

4. Le produit intérieur brut réel par habitant, corrigé pour tenir compte du pouvoir d'achat, est depuis quelques années en hausse dans l'ensemble de la région, grâce essentiellement aux gains enregistrés au Bangladesh et en Inde. Tous les pays de la région sont confrontés à l'augmentation des dépenses publiques, à la hausse du service de la dette, à des contraintes organiques les empêchant d'absorber et de tirer pleinement parti de l'aide internationale destinée aux secteurs économiques et sociaux, à l'incertitude causée par la croissance "tirée" par les exportations et à l'incapacité à réduire d'importants déficits budgétaires. Tous ces facteurs provoquent une inflation supérieure à 10 %, qui a des effets particulièrement graves pour les indigents et les pauvres.

5. Les moyennes nationales masquent des différences importantes dans le revenu réel des ménages. Étant donné la disparité extrême des revenus à l'intérieur d'un même pays (en Inde, par exemple, les 40 % les plus pauvres ne reçoivent que 21 % du total des revenus), il est très difficile de savoir si les ménages pauvres ont bénéficié de la croissance économique générale. En fait, il ressort des enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages que la répartition des revenus a continué à se détériorer dans la région. Dans les zones urbaines en expansion, la proportion d'indigents ne cesse d'augmenter : un cinquième des pauvres de la région vivent dans des villes. Encore qu'il y ait différentes façons de définir la pauvreté et de la mesurer, on estime que nettement plus de 500 millions de personnes (soit plus des deux cinquièmes de la population totale) vivent dans la pauvreté en Asie du Sud. Au Bangladesh et au Népal, plus de la moitié de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté.

## II. LES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME

6. Entre août 1990 et décembre 1992, les sept pays membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Pakistan a envoyé au Comité des droits de l'enfant son premier rapport et l'a soumis à nouveau en 1994 en tenant compte des commentaires du Comité. Les Maldives et le Sri Lanka ont soumis leur rapport en 1994. Le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde et le Népal préparent les leurs. L'évolution la plus prometteuse dans ce domaine est la participation accrue de groupements politiques, professionnels et de bénévoles ainsi que celle des enfants eux-mêmes afin de déterminer ce qui doit être fait et, par conséquent, le contenu des rapports. L'UNICEF a préconisé la participation de tous, surtout des enfants, à ce processus d'examen et de réforme mené par les gouvernements.

7. En raison de la situation des jeunes filles et des femmes en Asie du Sud, l'UNICEF s'emploie à renforcer les liens entre la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Cette dernière a été ratifiée, avec quelques réserves dans certains cas, par tous les pays, sauf le Pakistan, qui compte le faire sans tarder. Cette campagne de l'UNICEF est appuyée aux niveaux régional, national et local par le Plan d'action pour la Décennie ASACR des petites filles. De plus, l'UNICEF s'efforce d'associer les questions des droits de l'enfant à la réalisation d'objectifs pour les enfants dans la région.

8. Avant la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, les gouvernements et les associations féminines de la région ont adopté une position commune, associant les conditions de vie des femmes et leur place dans la société. Fondé sur une étude régionale, un atelier sur "les petites filles vivant dans des conditions difficiles" a été organisé; il a débouché sur un rapport analytique ainsi que sur des activités de suivi dans les domaines de la surveillance, de la mobilisation et de la recherche orientée vers l'action. Au sein de l'UNICEF, une formation aux spécificités des hommes et des femmes a été organisée aux niveaux régional et national. De plus en plus, le personnel est sensibilisé à ces questions.

## III. OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA DÉCENNIE

9. Malgré les problèmes de pauvreté, de croissance démographique et de dégradation de l'environnement dont souffre la région, il demeure possible d'atteindre les objectifs en faveur de l'enfant fixés pour le milieu de la décennie, particulièrement grâce aux changements démocratiques en cours. L'UNICEF aide les pays individuellement par le biais des programmes nationaux de coopération et collectivement par l'intermédiaire de l'ASACR et de groupes régionaux non gouvernementaux, à atteindre ces objectifs qui serviront de tremplin pour la réalisation des objectifs prévus pour l'an 2000. Les progrès réalisés en ce qui concerne les divers objectifs poursuivis sont décrits ci-après.

10. L'objectif relatif à l'immunisation d'au moins 80 % de la population devrait être atteint dans tous les pays, à l'exception du Népal et du Pakistan, où il ne sera possible de le faire qu'en redoublant d'efforts. Il en va de même pour l'élimination du tétanos néonatal, la diminution des cas de rougeole et des décès provoqués par cette maladie et l'élimination de la polio dans certaines régions. Par contre, il semble difficile d'éliminer celle-ci en Inde et au Pakistan.

11. L'objectif concernant la vitamine A pourra être atteint grâce à un effort sans précédent en Inde. L'iodation quasi universelle du sel sera réalisée dans tous les pays à l'exception du Népal, où des ressources supplémentaires seront nécessaires. L'objectif de l'emploi des thérapeutiques de réhydratation orale par 80 % de la population sera problématique au Bangladesh, en Inde et au Pakistan, car il y a encore loin de l'information à la pratique. Les objectifs fixés pour l'Initiative hôpitaux amis des bébés sont en cours de réalisation, mais il reste encore des problèmes majeurs au Bangladesh et en Inde.

12. Les objectifs de l'accès aux réserves d'eau potable devraient être atteints dans tous les pays à l'exception des Maldives et du Népal. La dracunculose (maladie du ver de Guinée) a été pratiquement éliminée en Inde et au Pakistan et, par conséquent, dans l'ensemble de la région.

13. Les trois objectifs les plus ambitieux pour la région sont une réduction de la malnutrition protéino-calorique, l'éducation primaire pour tous et une extension de l'accès à l'assainissement.

14. La malnutrition protéino-calorique touche une proportion excessivement élevée de population dans tous les pays, bien qu'elle soit moins répandue au Bhoutan et au Pakistan et qu'elle ne constitue pas un problème insoluble aux Maldives. Les pays consacrent des ressources importantes à des programmes et projets visant à réduire cette malnutrition mais les progrès sont très modestes. Une initiative régionale en matière de nutrition, fondée sur l'expérience acquise grâce aux programmes ayant été menés à bien dans la région, devrait permettre d'accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs fixés pour l'an 2000.

15. Dans le domaine de l'éducation primaire, certains pays ont amélioré considérablement leurs programmes et leurs politiques, mais, dans l'ensemble, les progrès réalisés en ce qui concerne les objectifs du milieu de la décennie

sont inégaux. Sur le plan quantitatif (taux de scolarisation) – par opposition au plan qualitatif – le niveau est demeuré élevé aux Maldives et à Sri Lanka, et l'est devenu dans plusieurs États indiens. Un problème majeur consiste à améliorer la fiabilité des données de base dans quelques pays afin de refléter de manière plus précise la situation réelle. Cela dit, de nombreuses initiatives novatrices, couronnées de succès, sont lancées en Asie du Sud, souvent organisées par des institutions bénévoles et liées, par exemple, au crédit rural, à des coopératives de travailleurs, à des groupements féminins et à des organisations communautaires. De plus en plus, certains pays envisagent les formules de la planification locale et de la gestion par la collectivité, qui sont des solutions éprouvées permettant de répondre aux problèmes d'accès, de pertinence, de durabilité et de qualité.

16. Les objectifs fixés pour le milieu de la décennie en matière d'assainissement étant relativement modestes, il est fort probable qu'ils seront atteints; il faudra toutefois des efforts redoublés en Inde, aux Maldives et au Népal. Les progrès dans ce domaine seront dans une large mesure tributaires de l'évolution des attitudes et du comportement. L'expérience montre, de plus en plus, que lorsque la construction de latrines est financée par des fonds publics ou l'aide extérieure, cela ne suscite pas dans la société un mouvement en faveur de l'hygiène. Il faut promouvoir des formules viables adaptées au climat, aux caractéristiques géographiques, à la culture et à la communauté, qui prévoient un rôle de décision pour les femmes et qui soient liées à une refonte des systèmes d'éducation, de communication, de santé publique et d'administration locale.

17. Heureusement pour l'Asie du Sud, la stratégie de développement visant à réaliser des objectifs sociaux en tenant compte des droits de l'homme n'est pas une nouveauté; elle est acceptée en principe et inscrite dans les politiques et plans. C'est ainsi qu'une approche multisectorielle, au niveau de la collectivité, à l'égard des objectifs sociaux concernant les enfants et les femmes, figure dans les programmes du Bhoutan et de l'Inde. Elle apparaît clairement dans le cadre du programme actuel de coopération de Sri Lanka; la stratégie est également explicite dans les programmes nationaux d'action du Bangladesh, des Maldives, du Népal et du Pakistan. Ce consensus sur la stratégie, renforcé par la résolution de Colombo relative aux enfants, a été approuvé par le Sommet de l'ASACR tenu à Dacca en 1993.

#### IV. COOPÉRATION AVEC LES INSTITUTIONS ET RÉSEAUX RÉGIONAUX AINSI QU'AVEC LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES

18. Dans le cadre de l'accord de coopération signé en décembre 1993 par le Directeur général de l'UNICEF et le Secrétaire général de l'ASACR, un certain nombre d'activités conjointes ont été arrêtées pour la période 1994-1995. Au milieu de 1994, le Comité permanent et le Conseil des ministres de l'ASACR ont approuvé un mode de présentation commun que les membres devront utiliser pour établir les rapports sur la situation des enfants qu'ils présentent au Sommet annuel; ils ont également décidé de créer ou de renforcer un comité interministériel pour les enfants, chargé d'établir les rapports annuels. Les préparatifs ont commencé en vue d'un atelier, qui devrait se tenir au début de 1995, pour examiner l'application des législations et réglementations nationales

relatives au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et convenir éventuellement d'un code modèle pour l'ASACR. L'UNICEF suggère que l'ASACR mette davantage l'accent sur la lutte contre la pauvreté, tout en appuyant les organisations communautaires, l'économie familiale et le développement humain. Autres points inscrits au programme de coopération de l'ASACR : réaliser l'iodation universelle du sel, déceler quelques problèmes communs et les mesures efficaces prises pour y faire face dans les pays de la région (malnutrition protéino-calorique, mariage précoce et travail des enfants, etc.) et encourager les pays de la région à utiliser de façon concertée des systèmes informatisés, au niveau du district, pour suivre l'évolution de la situation des femmes et des enfants.

19. Une préoccupation majeure, en coopération avec l'ASACR ainsi que les associations professionnelles régionales, consiste à concrétiser l'objectif de l'ASACR concernant la mise en place d'un partenariat entre collectivités et pouvoirs publics pour réaliser des objectifs convenus. En 1994, on a arrêté un plan de travail destiné à définir une stratégie opérationnelle permettant de réaliser les objectifs au moyen d'une approche fondée sur les droits. Les pays contribueront ensuite à une planification décentralisée annuelle visant à réaliser les objectifs en tenant compte des droits des enfants.

20. Dans le secteur non gouvernemental, on a arrêté un certain nombre de domaines de coopération avec l'Association de l'Asie du Sud pour les études sur la condition de la femme, association créée en novembre 1993 avec l'appui de l'UNICEF. Un financement est offert pour contribuer aux études et aux activités de formation, de mobilisation et d'échange d'informations entre les pays sur les problèmes importants intéressant les filles et les femmes de la région.

21. L'UNICEF a contribué à remettre sur pied l'Association des médecins d'Asie du Sud lors d'une conférence tenue à Katmandou (Népal) en avril 1994, à l'issue de laquelle les membres de la profession médicale de la région se sont engagés à mettre en oeuvre une stratégie sanitaire décentralisée mettant l'accent sur les problèmes prioritaires de santé allant des affections aiguës des voies respiratoires au syndrome d'immunodéficience acquise. Le rapport sur les consultations en Asie du Sud dans 11 domaines étroitement liés, tenues en 1992, a permis de jeter les bases en vue de l'extension des réseaux régionaux pour les enfants et les femmes. Cet objectif est étroitement lié à la communication en vue de la sensibilisation et de la mobilisation des ressources, domaine dans lequel un certain nombre d'initiatives importantes ont été lancées en 1994. Un atelier régional sur le journalisme consacré aux questions de développement a été organisé en octobre 1994 avec l'aide de la Fondation Thompson. Le South Asian-Nordic Network of Women Journalists - Women Watch - (Réseau de femmes journalistes de l'Asie du Sud et des pays nordiques) a tenu une réunion à Copenhague sur le thème de la violence contre les femmes. Le bulletin régional Links, qui paraît deux fois par mois, complète la revue Future consacrée au développement et le périodique documentaire trimestriel Search. Le bureau régional est également chargé de coordonner les communications multimédias relatives aux femmes, appelées "projet Meena". Ce dernier est devenu au cours de l'année une activité sous-régionale manifestement susceptible de s'étendre à toute la région, voire au-delà.

22. Au niveau régional, l'UNICEF entretient des relations de travail productives avec le Fonds des Nations Unies pour la population dans le domaine de la santé de la femme et de la famille; avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en ce qui concerne les réfugiés du Bhoutan au Népal; avec l'Organisation mondiale de la santé dans le domaine de la santé en milieu urbain et de la lutte contre les maladies diarrhéiques; avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour ce qui concerne le projet sur les innovations dans l'enseignement fondamental de l'Institut international de planification de l'éducation (IPE), l'atelier régional IPE/UNICEF sur la décentralisation des activités en matière d'éducation et le réseau de téléenseignement de l'UNESCO en Asie du Sud; et avec l'Organisation internationale du travail en ce qui concerne le travail des enfants. Il a également tenu des consultations ou eu des contacts avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur l'objectif de l'ASACR visant à réduire la pauvreté.

23. À l'échelon national, des organismes des Nations Unies participent à l'opération de programmation. Au Bangladesh, une analyse de la situation des enfants et des femmes, financée conjointement, a été publiée en 1994. Le Président du Conseil d'administration s'est rendu au Bangladesh en 1994. Au Pakistan, tous les organismes ont travaillé en étroite collaboration à l'élaboration d'une note de stratégie qui guidera à l'avenir la collaboration avec le Gouvernement.

#### V. APPUI AUX PROGRAMMES PAR PAYS

24. Pendant l'année écoulée, le bureau régional a appuyé des activités en matière de santé et de nutrition dans la plupart des pays de la région. Au Bangladesh, il a apporté son soutien à une évaluation du volet immunisation des programmes du Comité de développement rural du Bangladesh que finance l'UNICEF, ainsi qu'à l'élaboration de stratégies en matière de santé en vue de la réalisation des objectifs à mi-parcours de la décennie. En Inde, il a financé des activités visant à mobiliser les organismes bénévoles dans les États où le taux d'immunisation est faible. Au Népal, il a donné des conseils en vue de la microplanification au niveau des districts, de la formation pour la surveillance de la croissance et d'un stage de formation à l'intention du personnel de santé. Au Pakistan, il a contribué à la formation de formateurs de travailleuses villageoises, à la mobilisation d'organisations bénévoles en vue de l'établissement d'un partenariat collectivités-pouvoirs publics dans le domaine de la santé et à la création de la South Asia Alliance on Nutrition and Human Rights. À la demande du bureau au Myanmar, il a aidé à élaborer le volet santé et nutrition du programme de coopération avec ce pays.

25. Dans le domaine de l'éducation, le bureau régional a apporté un soutien technique aux stages de formation à l'enseignement dans les classes à plusieurs niveaux, participé à l'atelier régional UNESCO-UNICEF sur des projets novateurs au Bangladesh et collaboré avec l'IPE à la formation régionale en vue de la décentralisation des activités.

26. Le bureau régional a également donné des conseils au bureau de l'UNICEF au Bangladesh sur l'élaboration du programme de pays pour la période 1996-2000 ainsi qu'à d'autres pays qui en sont aux premières étapes de la planification dans ce domaine. Il a assuré le service du comité régional de formation. Un atelier de formation opérationnelle s'est tenu à Islamabad (Pakistan) en octobre.

#### VI. TENDANCES ET PERSPECTIVES

27. En s'appuyant sur les solides réseaux nationaux et régionaux créés dans le cadre des programmes de pays de l'UNICEF, le bureau régional pour l'Asie du Sud met de plus en plus l'accent sur l'établissement de réseaux multinationaux et sur la collaboration avec l'ASACR. Son rôle en tant que centre d'information régional sur le développement de l'enfant et ses activités – appui aux bureaux nationaux et suivi et critique constructive de leurs activités – sont maintenant bien reconnus. Les politiques et les stratégies dans lesquelles doit s'inscrire la coopération avec l'ASACR et les autres organismes régionaux sont en place. Il s'attachera désormais à mettre en oeuvre les plans et stratégies convenus en vue de réaliser les objectifs fixés pour la décennie et les droits des enfants et des femmes.

-----